

République Démocratique du Congo
Projet de Stabilisation et de Relèvement de l'Est de la RDC



Coordination Générale
Goma Nord-Kivu

**Projet de Stabilisation et Relèvement de l'Est de la RDC
« STAR-Est »**

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET
N° ZR-STAR EST-487770-CS-INDV**

**Recrutement de Trois (3) Spécialistes VBG au sein des Coordinations Provinciales du
Projet de Stabilisation et Relèvement de l'Est de la RD Congo (Projet STAR Est).**

N° Avis à manifestation d'Intérêt	: AMI N° ZR-STAR EST-487770-CS-INDV
Pays	: République Démocratique du Congo
Date de publication	: 30 mai 2025
Date de clôture	: 16 juin 2025
Durée du contrat	: 12 mois renouvelable après évaluation satisfaisante
Lieu d'affectation	: Bukavu, Beni et Bunia

IMPORTANT : Les candidatures féminines sont vivement encouragées !

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le Gouvernement de la République Démocratique du Congo a sollicité et obtenu l'appui de la Banque mondiale dans le but de rétablir la paix et la sécurité pour le développement de l'Est de la RDC notamment dans les Provinces du Nord-Kivu, Sud-Kivu et de l'Ituri.

Le Projet de Stabilisation et de Relèvement de l'Est de la RDC (P175834) répond au besoin de soutenir le Gouvernement dans le déploiement de sa politique de rétablir la paix et la sécurité à l'Est de la République Démocratique du Congo.

L'objectif de développement du projet est de (i) améliorer l'accès aux infrastructures socio-économiques communautaires de base résilientes au climat, (ii) renforcer la réinsertion socio-économique et la résilience des individus associés aux groupes désarmés dans leurs communautés

et soutenir les membres vulnérables de la communauté, et (iii) renforcer les administrations dans les provinces ciblées.

Le Projet STAR Est se propose d'utiliser une partie de ces fonds pour le recrutement de **trois (3) Spécialistes VBG** au sein des Coordinations Provinciales du Nord Kivu, Sud Kivu et Ituri.

I. FONCTIONS ET RESPONSABILITÉS

Sous la supervision administrative du Coordonnateur Provincial du STAR-Est et la supervision technique du Spécialiste VBG au sein de la Coordination Générale du Projet STAR-Est ; le Spécialiste VBG contribuera à la planification, à la mise en œuvre, au suivi de l'ensemble des activités et au rapportage de la composante 6 et (ii) veillera à la prise en compte des questions relatives aux risques de VBG, EAS et HS dans la mise en œuvre de l'ensemble des les activités du Projet STAR-EST au niveau de la coordination provinciale de son ressort.

Les tâches spécifiques de Spécialiste VBG/EAS/HS au sein de la Coordination Provinciale se résument comme suit :

A. APPUI A LA MISE EN ŒUVRE GLOBALE DES ACTIVITES DE LA COMPOSANTE 6

Au titre de la planification :

- Appuyer l'ébauche du Plan de Travail et Budget Annuel (PTBA) ;
- Contribuer à l'organisation des ateliers d'évaluation de la mise en œuvre du PTBA vers la fin de chaque exercice annuel de l'exercice à clôturer et à la planification de l'exercice suivant ;
- Développer, avec l'appui du Spécialiste VBG de la Coordination Général le plan de travail opérationnel (PTO) trimestriel basé sur le PTBA pour la coordination provinciale, le soumettre au Coordonnateur Provincial pour approbation et transmission au Coordonnateur Général du projet ;
- Effectuer des évaluations trimestrielles du PTO et le soumettre au Coordonnateur Provincial pour approbation et transmission au Coordonnateur Général du Projet.

Au titre de la mise en œuvre, suivi et rapportage

- Appuyer le Spécialiste VBG de la Coordination Générale à développer les TdRs la sélection des agences de mise en œuvre ;
- Planifier les activités de plaidoyer et de sensibilisation pour le changement de comportement au niveau provincial et local, en collaboration avec l'assistant en communication le spécialiste en développement communautaire ;
- En appui à la division provinciale du Genre, Famille et Enfants, développer des stratégies de communication en vue de vulgariser les différentes politiques et Lois (EX :Loi sur les

violences sexuelles, le nouveau Code de la famille et autres documents juridiques jugés nécessaires par le Projet) ;

- Demeurer en contact permanent avec des partenaires responsables pour la mise en œuvre, assurer la supervision, veiller au respect des termes de référence ainsi que s'assurer la coordination de toutes les activités ;
- Effectuer des visites régulières sur terrain, y inclue avec des partenaires d'exécution, des OBC (Organisations à Base Communautaire), des pools de mobilisateurs communautaire, Etc ;
- Assurer en étroite collaboration avec l'assistant en AGR et le spécialiste en suivi et évaluation, le suivi et la collecte des données relatives à l'état d'avancement des AGR des survivants de VBG bénéficiaires des subventions ;
- Assurer un suivi régulier en évaluant périodiquement les approches développées par l'ONG umbrella/Parapluie dans le cadre du fonctionnement des espace amis d'enfant (centre récréatifs) en vue d'évaluer leur efficacité ;
- En étroite collaboration avec la division provinciale du genre, de la famille et de l'enfant et les responsables des centres intégrés de services multisectoriels (CISMS) du ministère du genre de la famille et de l'enfant, évaluer les besoins desdits CISMS en équipement et matériels, les valider par le coordonnateur provincial et les transmettre au Spécialiste en sauvegarde des VBG de la coordination générale du projet pour toutes fins utiles ;
- Participer dans les sessions de formations des formateurs des agences de mise en œuvre (ONG) ayant une grande expérience technique (judiciaire, gestion de dossiers, appui et réinsertion économique et psychologique des survivants au niveau communautaire, soutien aux OBC, santé mentale, etc.) pour les partenaires d'exécution en vue de s'assurer de la qualité ;
- Assurer la participation des structures gouvernementales aux niveaux de la Province et du Territoire, le personnel de la Division technique des Ministères de la santé, des Affaires Sociales, du Genre-famille et enfant et de la Justice, ainsi que d'autres représentants du Gouvernement, à toutes les formations organisées par des agences de mise en œuvre selon les besoins et secteur d'activité ;
- Assurer, avec l'appui du Spécialiste en suivi et évaluation, la collecte, l'analyse et l'interprétation des données et des informations relatives à l'intervention du STAR-Est et de ses partenaires opérationnels dans le domaine de la lutte contre les VBG ;
- Travailler en étroite collaboration avec le spécialiste de suivi et élévation pour s'assurer que les indicateurs sont mis à jour régulièrement et que les données sont collectées au niveau provincial ;
- En collaboration avec Spécialiste en suivi-évaluation, procéder à l'analyse des différents rapports trimestriels soumis par les partenaires de mise en œuvre et les soumettre au

Coordonnateur Provincial et au Spécialiste en Sauvegarde des VBG de la Coordination générale du projet pour toutes fins utiles ;

- Participer à la rédaction et à la finalisation des rapports périodiques et annuels, de même qu'aux revues du Projet STAR-Est ;
- Documenter les expériences réussies (histoires de succès) du Projet à l'intention du Donateur (Banque mondiale) et des autres partenaires ;
- Promouvoir la collaboration inter et intra sectorielle avec les autres programmes liés aux VBG et participer aux réunions de coordination avec les structures qui interviennent dans la lutte contre les VBG et la promotion du genre en vue de collecter et d'échanger les informations pertinentes, y inclus avec la MONUSCO ;

B. PRISE EN COMPTE DES QUESTIONS RELATIVES AUX RISQUES EAS ET HS DANS LA MISE EN ŒUVRE DE L'ENSEMBLE DES LES ACTIVITES DU PROJET STAR-EST

- Veiller à la mise en œuvre du Plan d'action EAS/HS du projet STAR-Est
- Contribuer au suivi et à la validation des aspects EAS et HS des documents de sauvegardes environnementales et sociales préparés dans le cadre du projet ;
- Contribuer à l'intégration des clauses spécifiques aux EAS et HS, dans les Dossiers d'Appels d'Offres (DAO) et/ou les Dossiers de Demande de Cotation (DC), ainsi que dans les contrats des prestataires (entreprises, missions de contrôle, etc.) et dans les termes de référence ainsi que dans les codes de conduite des missions de contrôle de travaux ;
- Contribuer à l'évaluation des dossiers de cotation des prestataires afin de veiller à ce que l'efficacité du plan d'atténuation des risques EAS et HS du contractant soit prise en compte ;
- Superviser l'ensemble des prestations des consultants qui peuvent être recrutés pour appuyer la mise en œuvre des activités de prévention et réponse aux VBG, EAS et HS à l'attention des communautés affectées par le projet et du personnel du Projet STAR-Est et des divers chantiers des travaux ouverts dans les zones d'intervention du projet ;
- Assurer la mise en œuvre et/ou le suivi des mesures d'atténuation des risques agréées par le Projet STAR-Est dans son Plan d'Action EAS et HS, qui peuvent comprendre l'élaboration et la validation des cartographies des services de qualité, le circuit de référencement, les consultations communautaires, les formations des parties prenantes, les campagnes de sensibilisation, et le suivi de proximité des ouvriers, du personnel du projet, etc. ;
- Tenir à jour et communiquer de manière périodique un outil de suivi (e.g. tableau) résumant les informations relatives, à la signature des codes de bonne conduite mis en vigueur ; les dates de formation des ouvriers des entreprises et aussi du personnel du projet sur les risques EAS/HS ;

- Documenter les bonnes pratiques ou histoires de succès vécues suite à la mise en œuvre des mesures d'atténuation des risques EAS et HS ;
- Développer et mettre en place un plan de formation sur les risques EAS et HS tout au long du projet, en faveur des ouvriers, le personnel du projet, ainsi que les acteurs et membres des communautés, et qui abordera les mesures appropriées et éthiques dans la prévention et réponse aux incidents, à savoir le code de conduite et le MGP ;
- Assurer la mise en œuvre du MGP en ce qui concerne les questions liées aux VBG/EAS/HS dans le cadre du projet, tout en garantissant une approche « centrée sur le/la survivant(e) » et s'assurant que les survivantes reçoivent une assistance médicale, psychosociale et juridique conforme aux besoins de chacun(e), sous réserve du consentement de le/la victime et, tout en respectant leurs droits, la confidentialité et assurer leur sécurité (ceci comprendra un suivi régulier sur le terrain pour vérifier le bon fonctionnement du MGP, les pistes d'entrée appropriées et la qualité des services dans le circuit de référencement) ;
- Assurer le respect des principes directeurs concernant la confidentialité et la sécurité dans la collecte, le stockage, et le partage éthique des données liées aux plaintes de EAS/HS.
- Appuyer le suivi des indicateurs relatifs au fonctionnement du MGP, notamment concernant le rapportage et le suivi des plaintes d'EAS et HS liées au projet (ceci doit être fait tout en respectant le protocole de réponse aux incidents EAS et HS et les principes directeurs de gestion des cas de VBG) ;
- Mettre en place le plan de suivi et évaluation des activités relatives à la prévention et la gestion des cas de VBG, EAS et HS, en coordination et avec l'appui des Spécialiste en suivi et évaluation de l'UGP, assorti des indicateurs de résultats et leurs valeurs cibles ; ce plan permettra au Spécialiste VBG de la Coordination provinciale de récolter systématiquement et de façon conforme aux principes directeurs et aux bonnes pratiques, les retours de la communauté sur le fonctionnement du MGP (y compris le code de bonne conduite du projet) et les autres services d'assistance aux survivant(e)s ;
- Veiller à ce que les activités du projet soient en adéquation avec les exigences nationales et celles de la Banque mondiale en matière de prévention et réponse aux VBG, EAS et HS ;
- Analyser et expliquer les écarts entre les réalisations et les prévisions et formuler toute recommandation appropriée pour améliorer les performances en matière de prévention et gestion des cas de VBG, EAS et HS ;
- Proposer, si nécessaire, des ajustements au programme d'activités de prévention et gestion des cas de VBG et les mesures appropriées pour assurer leur bonne exécution ;
- Collaborer avec les autres spécialistes de la coordination provinciale, notamment le Spécialiste en sauvegardes environnementales et sociales, l'assistant en AGR, l'assistant THIMO et l'assistant en communication dans le cadre de leurs activités ;



- Participer aux réunions périodiques de coordination provinciale du projet et, si nécessaire sur les chantiers, afin de récolter les retours des entreprises et des prestataires sur la mise en œuvre du MGP, pour pouvoir adapter le mécanisme en se servant des leçons apprises ;
- Contribuer à la préparation des plans d'action annuels pour la coordination provinciale, et rédiger les rapports périodiques (mensuels, trimestriels et annuels) contenant l'évolution de la mise en œuvre des mesures d'atténuation des risques EAS et HS du projet et des prestations des entreprises et des consultants d'appui ;
-
- Informer et faire participer, le cas échéant, les structures gouvernementales au niveau des zones d'intervention aux activités et mesures d'atténuation des risques de VBG, EAS et HS menées dans le cadre du Projet STAR-EST.

C. COORDINATION

- Organiser des réunions mensuelles avec les partenaires clés de mise en œuvre (évaluer le niveau rendu de la mise en œuvre du projet, identifier des obstacles et proposer des solutions) et produire les comptes rendus des réunions tenues ;
- Participer activement aux réunions stratégiques organisées au niveau provincial (Groupes de travail Assistance multisectoriel, sous cluster VBG, sous-groupe médicaments, sous-groupe de travail santé mentale etc.) ;
- Coordonner étroitement les activités avec les spécialistes de différents volets au niveau de la Coordination provinciale et les Spécialistes en gestion des risques et impacts des VBG/EAS/HS des autres provinces pour assurer une approche cohérente dans l'implémentation des activités dans les trois provinces du Projet (Nord Kivu, Sud Kivu, et ITURI).
- Assurer que les partenaires de mise en œuvre (ONG holistiques, les CDE là où c'est possible, et les FOSA) organisent de réunions régulières de coordination du projet au niveau des zones de santé, et veiller à la participation de services techniques étatiques notamment celui du genre au niveau territorial ;

Accomplir toute autre tâche adéquate au poste et liée au projet, demandée par la hiérarchie.

II. PROFIL DU CONSULTANT

- Avoir au moins un **Diplôme de Bac+5 ou équivalent, en sciences sociales (Droit, sociologie, etc.), sciences médicales (médecine, infirmière et santé publique)** ou toute autre discipline similaire ;
- Disposer d'au **moins dix (10) ans d'expérience professionnelle** globale ;



- Avoir au **moins cinq (5) ans d'expérience dans la supervision des activités de prévention et réponse dans la cadre de la lutte contre les VBG/EAS/HS ;**
- Avoir une **expérience avérée dans la mise en œuvre et la supervision des activités récréatives impliquant les enfants et adolescent.es** ainsi que l'offre d'un appui psychosocial en faveur de ces deniers,
- Avoir une excellente maîtrise du français et une bonne capacité de rédaction des rapports ;
- Ne pas être un fonctionnaire de l'état à la prise de fonction.
- Les candidatures féminines sont préférables pour ces positions.

➤ **ATOUTS**

- La connaissance du Swahili est un atout
- Avoir une bonne maîtrise des outils informatiques (traitement de textes, tableurs, Internet et Intranet, etc.) ;

Le(la) candidat(e) sélectionné(e) devra signer le code de conduite individuel du projet à la signature du contrat et toujours avant la prise de fonction.

III. DUREE ET LIEU DE LA MISSION

La durée du contrat est de 12 mois avec possibilité d'extension.

Le Poste est basé à **Bukavu, Beni et Bunia**. Le candidat pourra effectuer des missions dans les zones ciblées par le Projet dans le cadre de l'exercice de sa fonction.

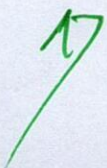
IV. MODE DE RECRUTEMENT

Le processus de passation des marchés sera conduit par la méthode de sélection des consultants individuels par approche ouverte conformément à la Nouvelle Règlementation de passation des marchés de la Banque mondiale pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI), Fournitures, Travaux, Services Autres que des Services de Consultants et Services de Consultants de **juillet 2016, Révisée en Novembre 2017, Août 2018, Novembre 2020, Septembre 2023 et février 2025**.

V. INFORMATIONS ET REPONSES A LA MANIFESTATION D'INTERET

Le Projet STAR EST invite les candidats admissibles à manifester leurs intérêts à fournir des services décrits ci-dessus. Les candidats intéressés peuvent obtenir les informations complémentaires à l'adresse ci-dessous, de 9 heures à 16 heures tous les jours ouvrables. Les termes de référence sont joints au présent Avis à Manifestation d'Intérêts (AMI).

Les manifestations d'intérêt en langue française accompagnée de toute la documentation justifiant l'expérience du candidat (lettre de motivation, curriculum vitae, attestations des services rendus, copie de diplôme universitaire, brevets de formation et autres) doivent nous parvenir par courrier



ou par e-mail à l'adresse ci-dessous au plus tard le **16 mai 2025 à 15 heures précises**, heures locales de Bunia (GMT+2) et porter clairement la mention :

<ZR-STAR EST-486288-CS-INDV> : **Recrutement de trois Spécialistes VBG provinciaux en charge de la lutte contre les VGB dans le cadre de la mise en œuvre du Projet de STAR Est.**

NB : Le Candidat n'a la possibilité de postuler qu'à un seul poste.

A Madame Brigitte KAPINGA SAUDA, Coordonnateur Général

106, Avenue Mont Fleury, Q/BANKOKO, Commune/MBUNYA, Ville/Bunia, Province de L'ITURI, République Démocratique du Congo (RDC).

Téléphone : +243 812703692/998205204

Adresse électronique :

E-mail : dpm@starest.cd avec copie à : alain.yumbi@starest.cd

Fait à Kinshasa, le 30 mai 2025

